



Mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'Eau (2000/60/CE)

Projet de plans de gestion des Districts hydrographiques
en Wallonie
Document d'accompagnement n°2 :
Fiche explicative de la mesure
1890

Direction Générale opérationnelle
"Agriculture, Ressources naturelles & Environnement"



Thème(s) : Industries

Sous-thème(s) : SEVESO

Conditions particulières dans le permis d'exploiter des entreprises SEVESO

1. Libellé de la mesure

Imposition de conditions particulières en matière de permis d'exploiter pour les établissements visés par la directive SEVESO, dont notamment:

- ***Mise en place de dispositifs de rétention autour des cuves de stockage ou des zones de collecte adaptées***
- ***Utilisation du "bouton de vigilance" au niveau de certains postes de déchargement***

2. Explicatif du libellé

Les déversements accidentels depuis les stockages de substances dangereuses peuvent avoir un impact sur les masses d'eau de surface et/ou les masses d'eau souterraine.

La Directive-Cadre sur l'Eau impose que le programme de mesure intègre dans ses mesures de base les mesures relevant de la mise en œuvre d'autres Directives, dont notamment la Directive SEVESO II (Directive 96/82/CE, modifiée par la Directive 2003/105/CE).

...

3. But(s) de la mesure et arguments qualitatifs supportant la mesure